

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le trente mars à 18h, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vingt-quatre mars deux mil dix-sept, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, le Maire.

**1- Salle intergénérationnelle et culturelle – Eclairage public 2017 – Parking - Convention de mandat avec le SDE.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'étude détaillée portant sur l'éclairage public du futur parking de la salle intergénérationnelle et culturelle.

**2- Subvention aux associations communales : indices 2017.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le maintien en 2017 des indices de répartition des subventions aux associations communales.

**3- Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée – Inscription d'un sentier.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DONNE un avis favorable au Département d'Ille-et-Vilaine afin d'inscrire au P.D.I.P.R. la création de l'itinéraire à usage pédestre pour permettre les connexions avec la boucle pédestre locale de la commune de LA FRESNAIS et sollicite son inscription à ce plan.

**4- Budget Primitif communal 2017 - Vote des taux d'imposition.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VOTE les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation	12,16 %
Taxe foncière bâtie	14,44 %
Taxe foncière non bâtie	41,39 %

**5- Vote du Budget Primitif communal 2017.**

Le conseil municipal, l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE le Budget Primitif 2017 de la commune.

**6- Vote des Budgets Primitifs annexes 2017.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE les Budgets Primitifs annexes 2017 de l'Assainissement, du Restaurant et des Cellules commerciales/services.